



Bulletin d'inscription individuel

Clôture des inscriptions le 29 septembre 2022

CHOIX DE L'ÉPREUVE

MARCHE 5 km
ouverte à tous

COURSE 5 km
non chronométrée
réservée aux femmes

INFORMATIONS OBLIGATOIRES (en majuscule)

Nom :
Prénom :
Age : Tel :
Code postal : Sexe : F M
Courriel :
Accompagné(e) de enfant(s) de moins de 14 ans (inscription gratuite)

J'établis un chèque de 10 euros à l'ordre de Ligue contre le Cancer (possibilité d'établir un chèque regroupant plusieurs inscriptions individuelles)

Pour tous : Je dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident. J'ai pris connaissance du règlement de La Niedergeoise 2022.

TAILLE T-SHIRT labellisé La Niedergeoise (à partir de 14 ans) : Je souhaite un t-shirt taille (selon stock disponible) :

M L XL XXL **Merci de cocher votre choix.**

Retrait des T-Shirts à l'Espace Nieder'

vendredi 30 septembre de 9h à 17h30,
samedi 1^{er} octobre de 9h à 17h30,
dimanche 2 octobre de 9h à 15h,

vendredi 7 octobre de 9h à 17h30,
samedi 8 octobre de 9h à 15h

Sur présentation d'une pièce d'identité. Pas de retrait le jour de la manifestation.

OBLIGATOIRE pour les mineurs de 14 ans et + :

J'autorise mon enfant à participer à la Niedergeoise 2022

Nom du responsable :

Tel :

Date et Signature

Déposer le bulletin et le chèque à l'adresse suivante :

Mairie
7 rue de Hoenheim
67207 Niederhausbergen

À mettre dans la boîte aux lettres pas d'accueil physique

Date de retrait des t-shirt, voir ci-dessus

Tout participant à La Niedergeoise autorise la Mairie ainsi que leurs partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de sa participation à l'évènement, sur tous les supports, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

RGPD : Des informations personnelles seront récupérées afin de permettre la participation du coureur/marcheur. Elles ne serviront pour aucun autre usage.





Règlement

La commune de Niederhausbergen, dans le cadre d'octobre Rose, organise cette marche en faveur de la recherche contre le cancer et de la promotion de sa prévention et de son dépistage. A ce titre, l'intégralité des droits d'inscriptions des participants à la marche/course est reversée à la Ligue contre le cancer, comité du Bas Rhin.

Article 1 : La Niedergeoise se déroule sur un parcours d'environ 5,5 Kms et est ouverte à toutes et tous à partir de 14 ans, les participants en dessous de cet âge devant être accompagnés par leurs parents. Les mineurs non accompagnés de 14 à 18 ans devront fournir une autorisation parentale. La marche est ouverte à tous. La course est réservée aux femmes.

Le départ, fixé à 10 heures et 30 minutes, et l'arrivée auront lieu au **parking de l'Espace Nieder, allée des Terres du Sud à Niederhausbergen**. Un accueil sera assuré à partir de 9h30.

Chacun veillera à respecter les gestes barrières en vigueur à cette date pendant sa présence sur place.

Article 2 : La Niedergeoise n'est pas une compétition sportive, n'est pas chronométrée, ne fait pas l'objet d'un classement, aucun temps maximum n'est fixé et aucune récompense n'est attribuée. En conséquence, **les participants ne sont pas tenus de fournir un certificat médical** ; chacun jugeant de ses propres capacités et y participant sous sa seule responsabilité. Une assistance secouriste sera toutefois assurée. Compte tenu du contexte sanitaire -Covid19- les participants doivent respecter les mesures en vigueur à cette date en termes, par exemple, de port du masque, de distanciation, de lavage des mains, et plus généralement toutes les mesures instaurées par les autorités ou les organisateurs.

Article 3 : Les bulletins d'inscription et le règlement de l'épreuve sont disponibles :
sur le site internet de la Mairie <https://www.niederhausbergen.fr/>
sur sa page FaceBook <https://www.facebook.com/niederhausbergen/>

Article 4 : Pour être prise en compte, l'inscription doit comporter outre le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, intégrant le consentement des participants à faire figurer leurs coordonnées sur le fichier de l'événement (Règlement général de protection des données), l'autorisation parentale pour les mineurs, et être accompagnée du chèque de règlement à l'ordre de la Ligue contre le Cancer : ne seront prises en compte que les inscriptions accompagnées du règlement par chèque. Par ailleurs, il est précisé qu'aucun remboursement ne pourra intervenir quel que soit le motif (absence du participant, annulation de la manifestation ou limitation du nombre par ex.), les sommes perçues étant intégralement versées à la Ligue contre le cancer, comité du Bas Rhin. Le T-shirt attribué aux inscrits, dans la limite du stock disponible, sera à retirer avant la manifestation les :

vendredi 30 septembre de de 9h à 17h30,

samedi 1^{er} octobre de 9h à 17h30,

dimanche 2 octobre de 9h à 15h,

vendredi 7 octobre de 9h à 17h30,

samedi 8 octobre de 9h à 15h

sur présentation d'une pièce d'identité, pas de retrait possible le jour de la manifestation

Article 5 : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de Groupama. Il est toutefois rappelé que chacun participe à la manifestation sous sa propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou détériorations pouvant survenir pendant la manifestation. Il est précisé qu'il n'y a pas de vestiaire organisé.

Article 6 : Afin d'assurer au mieux la sécurité de l'événement, les vélos et trottinettes, et les casques/oreillettes audios sont interdits sur le parcours.

Article 7 : Les participants autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits partenaires ou média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Article 8 : Conformément à la loi informatiques et libertés modifiée par le règlement sur la protection des données, les participants peuvent retirer à tout moment leur consentement d'utilisation de leurs données et disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations les concernant par courrier à la Mairie de Niederhausbergen, 7 rue de Hoenheim, 67207 Niederhausbergen. Les données sont conservées pendant 5 ans maximum.

Article 9 : La signature du bulletin d'inscription implique l'adhésion expresse au présent règlement et le consentement à figurer dans le fichier des participants dont les finalités sont la gestion de l'événement et la transmission d'informations vers les inscrits.